



EFFACEMENT

Date limite de quantification des besoins

28/02/2019

[Accéder à la lettre d'engagement](#)

Objet du marché :

La filière relance les marchés de valorisation des effacements et des garanties de capacité pour la période couvrant les années 2020, 2021, 2022.

Principe :

Vous êtes sollicités sur le démarrage de vos groupes électrogènes pour vous effacer du réseau lors des périodes de tension (grand froid où la demande est plus forte). Le tout en étant rémunéré.

Les avantages :

- Vous participez à la sécurité électrique du réseau en local et de vos installations
- Vous certifiez vos capacités de production et ainsi vous réduisez vos obligations liées au mécanisme de capacité entré en vigueur au 1er janvier 2017
- Vous recevez une rémunération fixe annuelle et réduisez vos coûts de maintenance et de fioul
- Vous bénéficiez du « pooling » permis par le regroupement de nombreux hôpitaux dans le même marché qui vous garantit de meilleurs « prix » et réduit le risque de pénalités financières

Cette offre permet de valoriser l'utilisation de vos groupes électrogènes (mais aussi de toutes vos capacités de modulation de vos consommations) dans le cadre d'un contrat **juridiquement sécurisé et sans aucun risque financier !**

Planning 2019 :

Recensement	Jusqu'au 28/02/19
Publicité Appel d'offres	Début mars
Attribution	Juin/juillet

Procédure

Valorisation des effacements et garanties de capacité

Pour les années 2020, 2021 et 2022

Gains attendus

Recettes budgétaires en fonction des prix du marché.

Informations

ACHETEUR :

Olivier de Miras

Tél . 07 86 53 74 54

olivier.de-miras@uniha.org

ASSISTANTE ACHAT :

Aurore DEVIN

Tél . 05 57 65 69 67

aurore.devin@uniha.org